

PARTENAIRES BILATÉRAUX ET MULTILATÉRAUX

Travailler ensemble pour un partenariat efficace

TABLE DES MATIÈRES

02 Que signifie être partenaire du GPE ?

02 En bref

03 La contribution des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour un partenariat efficace

03 Le rôle joué par les partenaires bilatéraux et multilatéraux dans les activités du GPE au niveau des pays

04 Les responsabilités des partenaires bilatéraux et multilatéraux

05 L'engagement des partenaires bilatéraux et multilatéraux dans la pratique et comment participer

07 Témoignages

08 Ressources



QUE SIGNIFIE ÊTRE PARTENAIRE DU GPE ?

EN BREF

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux sont essentiels au Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). Le GPE s'appuie sur ce groupe diversifié de partenaires pour le financement, la gouvernance, la collaboration technique et le soutien à la coordination du secteur et à l'octroi de financements au niveau national. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux fournissent également un soutien financier et technique essentiel aux pays partenaires du GPE par leurs propres canaux.

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux participent activement à orienter l'évolution du GPE à travers leur participation au Conseil d'administration et aux comités de gouvernance du GPE. À ce titre, ils sont copropriétaires du GPE aux côtés des autres groupes constitutifs.

Outre le financement des stratégies et programmes sectoriels de l'éducation, le GPE travaille à tirer parti du soutien harmonisé et aligné des partenaires pour renforcer les données et les analyses, promouvoir l'élaboration de politiques inclusives et fondées sur des données probantes et consolider les efforts pour aider les pays partenaires, à renforcer les capacités de leurs systèmes éducatifs. Le Conseil d'administration du GPE a défini les responsabilités des différentes parties prenantes en ce qui concerne ces aspects du partenariat au sein du GPE ainsi que les financements. La responsabilité de contribuer à l'efficacité du partenariat au niveau national est partagée par tous les partenaires du GPE.

La contribution des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour un partenariat efficace

Le but et les objectifs convenus par le Conseil d'administration du GPE ne peuvent être atteints que grâce aux efforts et aux engagements conjoints des partenaires. Bien que les gouvernements, les agences de coordination, les agents partenaires et le Secrétariat aient un rôle clé à jouer, les partenaires partagent tous la responsabilité d'œuvrer à l'efficacité du partenariat. Le GPE mobilise les partenaires, tenant compte qu'une collaboration harmonisée et inclusive est le moyen le plus efficace d'aider les pays à assurer une éducation de qualité pour chaque enfant.

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux s'engagent au niveau national et mondial pour renforcer le partenariat du GPE et qu'il soit davantage inclusif et de meilleure qualité. Ils participent à l'évolution du GPE en pesant sur ses décisions stratégiques, politiques et financières, ainsi qu'à travers leur participation dans les principales structures de gouvernance du GPE dans lesquelles ils sont représentés. À travers leur implication dans les mécanismes de coordination au niveau national, ils soutiennent les partenaires gouvernementaux dans l'élaboration, le financement, la mise en œuvre et le suivi des plans et politiques sectoriels.

La plupart des partenaires bilatéraux et multilatéraux sont représentés au Conseil d'administration du GPE par l'intermédiaire d'un bailleur de fonds ou d'un groupe constitutif multilatéral. Certains, à l'instar des partenaires techniques bilatéraux, ne sont pas directement représentés, mais peuvent avoir leur gouvernement représenté en tant que bailleur de fonds. Nous vous invitons [à cliquer ici](#) pour savoir si votre organisation est représentée dans l'un des groupes constitutifs du GPE et, le cas échéant, à quel groupe elle appartient et qui sont les personnes qui la représentent au Conseil d'administration (membre titulaire et suppléant). Vous en saurez également plus sur les modalités de représentativité dans les comités du conseil d'administration du GPE.

Le rôle joué par les partenaires bilatéraux et multilatéraux dans les activités du GPE au niveau des pays

Au-delà des aspects financiers, les procédures mises en œuvre dans le cadre des financements du GPE doivent avoir un impact plus large au niveau des systèmes. Ces processus du GPE doivent notamment mener à :

- La production de données de meilleure qualité et la mise en œuvre d'une meilleure analyse de celles-ci ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de plans et politiques sectoriels de l'éducation qui intègrent la dimension de genre ;
- Un financement intérieur suffisant et équitable du secteur de l'éducation ;
- Une meilleure prise en compte des domaines sous-financés telles que l'égalité des sexes ;
- Le renforcement des capacités pour consolider les systèmes éducatifs ;
- Un dialogue politique efficace, harmonisé et inclusif et un soutien des partenaires techniques et financiers aligné sur les priorités nationales ;

- Améliorer la qualité de l'apprentissage et l'adapter pour l'obtention de résultats scolaires de qualité.

Tous ces domaines accordent une attention particulière aux populations vulnérables et marginalisées.

Les rôles que jouent les partenaires bilatéraux et multilatéraux diffèrent d'un contexte à l'autre, selon la manière dont les groupes locaux des partenaires de l'éducation sont organisés. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux fournissent à la fois un financement et un soutien technique à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies sectorielles convenues de manière conjointe. Ce faisant, ils soutiennent le leadership du gouvernement et contribuent à renforcer les capacités en vue de consolider l'efficacité du système éducatif.

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux s'engagent dans les processus de financement du GPE, notamment dans les discussions sur la portée des financements, les modalités de mise en œuvre des programmes financés, la sélection des agents partenaires, l'évaluation et le retour d'information sur les propositions de financements. Ils participent également aux discussions et aux mises à jour sur l'évolution de la mise en œuvre du financement. Aux côtés d'autres partenaires, les partenaires bilatéraux et multilatéraux peuvent faire un retour d'information au gouvernement, à l'agent partenaire ou au groupe local des partenaires de l'éducation s'ils disposent d'informations sur les questions de mise en œuvre. Certains partenaires ont une présence sur le terrain et sont bien placés pour savoir comment les plans, programmes et stratégies fonctionnent et comment les rendre plus efficaces.

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux peuvent devenir des agents partenaires du GPE. Veuillez consulter la section réservée aux agents partenaires pour plus de détails.

Les responsabilités des partenaires bilatéraux et multilatéraux

En 2019, le Conseil d'administration du GPE a adopté une matrice de responsabilité qui clarifie ce qui est attendu des différentes parties prenantes du GPE pour permettre au partenariat de réaliser sa vision et ses objectifs. Ces responsabilités ont par la suite été ajoutées à la Charte du GPE. Les responsabilités des partenaires bilatéraux et multilatéraux sont présentées dans la rubrique intitulée « Partenaires de développement » dans ladite charte.

La matrice de responsabilité reconnaît que les partenaires de développement sont responsables devant les populations et les groupes qu'ils servent. En tant que partenaires bilatéraux et multilatéraux du GPE attachés aux aspirations du Partenariat, ils ont pour principales responsabilités de :

Vis-à-vis du partenariat :

- Soutenir les efforts du gouvernement pour atteindre les buts et objectifs des ODD 4 et ODD 5 ;
- Soutenir l'élaboration, l'analyse, la mise en œuvre et le suivi des plans sectoriels de l'éducation du gouvernement, en apportant notamment un soutien significatif et efficace pour relever le défi complexe que représente la prestation de services éducatifs ;
- Endosser des plans sectoriels de l'éducation de bonne qualité et aligner le soutien à leur mise en œuvre (NB : endosser s'entend ici comme « offrir un soutien public ») ;
- Aider le gouvernement à mobiliser des financements prévisionnels et à long terme, informer le gouvernement sur ses engagements financiers annuels, les décaissements réels, et élaborer des plans de dépenses prévisionnelles continues ;
- Suivre et promouvoir les progrès vers une meilleure harmonisation et un meilleur alignement de tout le soutien financier et technique au secteur de l'éducation ;

Vis-à-vis des financements :

- Veiller au respect des principes et procédures du GPE dans les processus de sélection des agents partenaires ;
- Aider à définir les cadres dans lesquels s'inscrivent les programmes de financements et participer à l'examen et au processus d'approbation des requêtes de financements ;
- Participer au suivi des progrès des programmes financés par le GPE à travers des programmes de suivi des progrès du secteur de l'éducation dans sa globalité.

L'engagement des partenaires bilatéraux et multilatéraux dans la pratique et comment participer

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux du GPE jouent divers rôles, que ce soit en tant que bailleurs de fonds, décideurs au sein des structures de gouvernance du GPE, membres des groupes locaux des partenaires de l'éducation, agents partenaires, agences de coordination ou, dans le cas de la Banque mondiale, en tant qu'administrateur et hôte du Secrétariat du GPE. Leurs rôles doivent être bien définis et entendus de tous, et les communications et messages qui leur sont adressés doivent être clairs et cohérents. De même, le Secrétariat s'efforce de gérer ces relations multi-facettes de manière à les relier entre elles et à optimiser la collaboration.

Les agences bilatérales et multilatérales se joignent aux autres partenaires pour mettre en place des programmes stratégiques au plus haut niveau du GPE. Leurs responsables au niveau national doivent donc renforcer les messages du GPE sur les principes et les priorités, et soutenir la réalisation des buts et objectifs du GPE.

Au niveau national, le GPE se manifeste dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation. Bien que les partenaires soient généralement représentés au sein de ces groupes par un responsable technique, il est important que les chefs d'agences restent au fait des dernières évolutions et difficultés et s'engagent dans les processus menés aux niveaux sectoriels à des moments clés. Les représentants ou les responsables d'organisations peuvent jouer un rôle clé quand il s'agit d'améliorer l'harmonisation ou l'alignement ; promouvoir de meilleurs engagements de financement nationaux ou réitérer les engagements des partenaires et encourager la continuité des réformes sectorielles.

Le principe de responsabilité mutuelle du GPE suppose que tous les partenaires partagent la responsabilité d'aider le groupe local des partenaires de l'éducation à travailler efficacement, notamment en promouvant un dialogue politique inclusif et harmonisé, en organisant des revues sectorielles conjointes et en apportant un soutien sectoriel aligné (sur les priorités du pays). Les partenaires de développement au niveau national doivent également participer à la formulation des préoccupations et la proposition de solutions et de mécanismes de soutien pour faire avancer les choses.

La composition du groupe local des partenaires de l'éducation varie selon les pays, tout comme le nombre et le type de partenaires de développement représentés. Dans certains pays, les partenaires de développement sont peu nombreux. D'une part, cela peut permettre aux partenaires d'établir des relations de travail étroites, mais d'autre part, cela peut signifier que la capacité collective des partenaires de développement à contribuer au dialogue politique est limitée.

Dans les pays comptant un nombre important de partenaires de développement, le dialogue peut être plus complexe, ce qui accroît la dépendance à l'égard d'un mécanisme de représentation et de coordination efficace. Les Principes pour des Groupes locaux des partenaires de l'éducation efficaces peuvent fournir des idées et des ressources pour renforcer leur efficacité.

La collaboration technique devrait renforcer l'expertise nationale. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux jouent un rôle essentiel dans le renforcement des capacités nationales ainsi que dans l'identification et la facilitation du partage d'expériences transnationales.

Les réunions des groupes constitutifs des pays partenaires du GPE, les mécanismes de communication et l'échange de connaissances et d'innovations (KIX) peuvent également servir de plateformes pour identifier les pratiques et les connaissances pertinentes visant à renforcer les systèmes éducatifs. Le plan stratégique du GPE pour la période 2021-2025 a pour objectif de rendre possible des partenariats stratégiques supplémentaires, y compris des partenariats intersectoriels.

Les représentants des partenaires bilatéraux ou multilatéraux membres des groupes

locaux des partenaires de l'éducation ne sont pas toujours des spécialistes de l'éducation, et certains ne disposent pas de personnel en charge des questions d'éducation dans le pays. Nombre de partenaires disposent d'une personne dans leur organisation qui couvre plusieurs secteurs d'activités à caractère social. Cette modalité ne devrait pas empêcher ou limiter leur engagement dans les activités des groupes locaux des partenaires de l'éducation. Les membres faisant partie du personnel d'une entité œuvrant au niveau national et qui sont des spécialistes de l'éducation peuvent s'engager dans des conversations techniques plus approfondies. Ces derniers occupent souvent leur rôle plus longtemps, connaissent bien le contexte et peuvent, au fil du temps, acquérir des connaissances institutionnelles en matière de collaboration dans le secteur de l'éducation. Les membres du personnel international peuvent quant à eux jouer un rôle complémentaire. Leur participation traduit leur engagement envers le secteur et envers un dialogue politique harmonisé. En outre, le personnel couvrant plus d'un secteur peut être utile à l'identification des liens pertinents entre la politique éducative et d'autres secteurs tels que la finance, la santé, l'eau et l'assainissement ou la nutrition.

Vous trouverez des informations sur l'engagement du GPE dans un pays en cliquant sur la section Où nous travaillons sur le site web du GPE, puis en identifiant le pays. Le partenaire assumant le rôle d'agence de coordination et la personne contact du Secrétariat pour le pays y seront indiqués. Une copie du plan sectoriel de l'éducation du pays sera disponible, ainsi que les documents relatifs aux financements du GPE. Cela peut vous aider à identifier le meilleur moyen d'entrer en contact avec le groupe local des partenaires de l'éducation.



TÉMOIGNAGES

Pour nous, l'une des principales forces du GPE consiste en sa capacité d'inclure les plus vulnérables au centre des initiatives d'éducation.

Je pense que tous les partenaires reconnaissent que le soutien du GPE est plus efficace lorsqu'il existe une forte appropriation nationale, une très grande souplesse et qu'il est adapté aux besoins des pays. Il est formidable d'assister à la ferme orientation que prend le plan stratégique du GPE vers une plus grande contextualisation nationale.

Stephen Close

Directeur adjoint, Section santé et financement de l'éducation
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce - Australie

RESSOURCES

Guide des procédures dans les pays

Principes pour des groupes locaux des partenaires de l'éducation efficaces

Outils d'auto-évaluation et de performances des GLPE

Mandat du Secrétariat du GPE au niveau des pays

Mandat des agences de coordination

Mandat des agents partenaires du GPE au titre du financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation

Mandat des agents partenaires du GPE au titre du financement pour la mise en oeuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG)

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

PARTENAIRES BILATÉRAUX ET MULTILATÉRAUX

Travailler ensemble pour
un partenariat efficace
